

Aînées pour la protection du climat Suisse

Rapport annuel 2021

Cette année encore les mesures dues au Covid ont restreint nos déplacements. Nous avons tenu les six réunions du comité exclusivement sur Zoom, ce qui s'est aussi avéré pratique puisque certaines d'entre nous ont un long voyage jusqu'à Olten. Heureusement, l'assemblée générale du 3 septembre à Berne a pu être tenue en présentiel et nous avons partagé le repas de midi avec quelques membres de l'association.

L'évènement le plus important relatif à notre action judiciaire est la décision, en novembre 2020, de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de Strasbourg de traiter notre recours de manière prioritaire.

Nous sommes par ailleurs très reconnaissantes d'avoir pu compter sur des tiers intervenant-e-s de renom qui ont déposé des observations à la CEDH (il est possible de déposer, à la Cour, une prise de position en tant que tiers intervenant-e au sujet d'une procédure en cours). Il s'agit, entre autres, de la commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, ainsi que de deux co-auteurs-trices du rapport du GIEC : prof. Sonia Seviratne et prof. Andreas Fischlin.

Alors que la presse quotidienne suisse n'a pas montré un grand intérêt pour cette étape significative de notre action en justice, des journalistes, des avocat-e-s et des scientifiques étranger-ères s'y sont intéressé-e-s de près. Nous sommes confiantes en ce qui concerne la décision de la Cour. La prise de position de la Suisse en réponse à l'invitation de la Cour nous a déçues. Bien que les catastrophes liées au climat se renforcent et augmentent, le Conseil Fédéral répète les mêmes arguments. Il ne nous reconnaît pas le fait d'être particulièrement concernées, estime qu'il est trop tôt pour agir et que nous avons encore suffisamment de temps pour mener une action en justice.

De plus en plus de pays européens mènent des actions judiciaires contre leurs états ou multinationales et les déposent à la CEDH, comme l'Autriche en avril 2021.

Vous trouverez la liste de nos activités nombreuses et variées sur notre site internet sous <https://ainees-climat.ch/activites/>.

Nous avons été de plus en plus souvent sollicitées pour des interviews dans des magazines, des podcasts et des contributions à des livres. Nous avons participé à des conférences, des symposiums, des tables rondes, notamment dans des universités, y compris au niveau international, comme à l'ONU à Genève, à la radio BBC, en France ou au Conseil de l'Europe. Certaines d'entre nous ont pris part, en début d'année, à la promotion de la loi sur le CO2 par des textes courts, des photos ou des contributions vidéo. A plusieurs reprises, nous avons été invitées à différentes réunions en ligne et y avons représenté notre association. Nous avons également participé aux grèves pour le climat dans différentes villes et pris la parole lors de ces manifestations.

Voici d'autres moments forts que nous souhaitons mentionner particulièrement :

- Début janvier, nous avons tenu pendant six semaines une exposition sur notre association avec une chanson sur le climat au pavillon climatique de Zurich.
- En avril, Norma Bargetzi a présenté notre association aux femmes tessinoises.

- Le livre de la professeure de sociologie Anne Karpf intitulé « How women can save the planet » dans lequel un petit chapitre est dédié à notre association et nos activités est paru en mai.
- Entre juin et juillet a eu lieu le projet « Traces du climat », une randonnée de cinq semaines d'Ilanz à Genève avec des étapes intermédiaires importantes au niveau du climat. Certaines d'entre nous ont participé à plusieurs étapes et ont présenté notre histoire.
- Le 1^{er} août, deux membres du comité étaient présentes au Gruetli des femmes.
- La cinquième assemblée générale s'est déroulée le 3 septembre à Berne. Outre le traitement des affaires courantes, nos avocat·e·s ont informé sur l'état de notre action en justice.
- A la mi-septembre, une membre de notre comité a organisé une balade à Schaffhouse dans le cadre des randonnées pour l'initiative pour les glaciers à laquelle plusieurs membres se sont jointes. De plus, une commémoration a eu lieu au pied du glacier Basodino au Tessin qui est en déclin où une membre du comité a tenu un discours engagé.

Nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux·euses et généreux·euses donateurs·trices qui nous permettent de financer nos activités. Nous remercions également Georg Klingler (Greenpeace), les juristes Cordelia Bähr, Martin Looser et Raphaël Mahaim, notre secrétaire Regula Barben ainsi que Muriel Klingler, qui soutient le secrétariat de manière bénévole, pour leurs compétences mises à notre disposition.

Cette année encore, nous continuons à nous engager contre la catastrophe climatique croissante et essayons de faire connaître davantage notre action climatique. Nous espérons convaincre d'autres personnes dans d'autres pays et leur donner le courage de s'engager également dans la voie juridique. Nous espérons surtout que la Cour européenne des droits de l'homme reconnaisse notre action comme un droit humain par un jugement en notre faveur.